



Accueil du jeune enfant : la Caf vous aide à rebondir



Pour préserver l'offre existante et redynamiser la création de modes d'accueil, les Caf lancent un Plan rebond ambitieux de 300 millions d'euros supplémentaires sur 2 ans.

#1

AIDESTRANSITOIRESAUFONCTIONNEMENT – 50M€ EN 2021 MAINTENIR L'OFFRE D'ACCUEIL MALGRÉ LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA CRISE SANITAIRE COVID-19 : VOTRE CAF PEUT VOUS AIDER À FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS FINANCIÈRES RENCONTRÉES

OBJECTIF

Éviter la destruction de places en crèches, en apportant un soutien financier immédiat aux structures les plus durement touchées par les baisses d'activité et de financement.

QUAND

En 2021

CE QUI EST PROPOSÉ

Un soutien rapide et massif aux crèches confrontés à des baisses de fréquentation et des difficultés de trésorerie :

> Remise partielle et étalement des indus de Psu 2020

Le Plan rebond vous permet de bénéficier :

- d'une remise de 50 % maximum sur les indus de Psu 2020
- d'un étalement du remboursement des indus restants pouvant aller jusqu'à 5 ans

> Aide ciblée vers les structures fragilisées, financée par le « fonds publics et territoires »

Pour les structures en difficulté n'ayant pas trop-reçu d'acomptes en 2020, des subventions peuvent être accordées au titre du Fonds publics et territoires (Fpt – axe 5) pour compenser de manière temporaire les difficultés financières.

La Caf mobilise ce Fpt de manière massive en 2021, compte tenu de la situation particulière de 2020.

Montant de référence : 250 € par place



LES CRITÈRES POUR EN BÉNÉFICIER

- > Être une crèche financée par la Psu ;
- > Avoir un nombre d'heures facturées en 2020 inférieur de plus de 25 % au nombre d'heures facturées en 2019 ;
- > Ne pas avoir dégagé un excédent supérieur à 5 % de manière continue au cours des trois derniers exercices (2018, 2019 et 2020) ou être un établissement avec moins de deux ans d'ancienneté au 1^{er} janvier 2021 ;
- > Bénéficier d'un financement 2020 de la Caf (Psu + participations familiales + bonus mixité) inférieur à celui de 2019.

EXEMPLE

Pour une crèche de 50 places en difficulté en 2020 et 2021, possibilité d'obtenir un financement exceptionnel ou une remise d'indus à hauteur de 12 500 €.

Vous souhaitez bénéficier de ces mesures ?

N'hésitez pas à contacter le conseiller technique territorial de votre secteur : votre Caf est là pour vous aider !

Secteur Bresse : **Karim Belboukhari**

Secteur Charolais-Brionnais : **Nadège Durand**

Secteur Mâconnais : **Amandine Jeanperrin-Cortot**

Secteur Centre : **Antoine Lachaux**

Secteur CUCM : **Myriam Lapandry**

Secteur Autunois : **Elisabeth Ponsot**

Secteur Chalonnais : **Jocelyne Sugnot**